AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-6-71 189038

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative,
CLERMONT-FERRAND - 63
C. C. P : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL

25,00 F

Supplément n° 3 au Bulletin n° 128 de MAI 1971.-

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER.-

Des contaminations primaires importantes sont toujours possibles, en cas de pluie. Il y a donc lieu de prévoir l'exécution d'un nouveau traitement dans les meilleurs délais.

S'il y a lieu, intervenir, en même temps contre l'Oïdium.

CARPOCAPSE.- (Pommiers et Poiriers)

Dans la majorité des cas, il est encore trop tôt pour intervenir.

A la bouillie utilisée contre la Tavelure, n'ajouter un produit valable contre le Carpocapse que dans les vergers habituellement exposés à des attaques précoces (dans le Sud du département de la Corrèze, en particulier).

ANTHRACNOSE DU CERISIER.- (Cylindrosporiose)

Contre cette maladie, courante depuis quelques années dans certaines plantations, traiter avec l'un des produits suivants : doguadine, folpel, manèbe ou, sauf en pépinière, oxyquinoléate de cuivre.

MOUCHE DE LA CERISE.-

Sur les variétés habituellement attaquées, effectuer un traitement vers la fin de la semaine du 31 Mai au 6 Juin.

Pour les pesticides à utiliser et leur délai d'emploi avant la récolte, consulter les bulletins de MARS et d'AVRIL 1971.

BACTERIOSE DU NOYER.-

Le stade de fin floraison caractérisé par le dessèchement des stigmates est atteint dans la plupart des plantations. Par ailleurs les températures sont actuellement favorables à des contaminations.

Une nouvelle pulvérisation cuprique (150 g de cuivre métal par hl) se justifie donc sur les différentes variétés au fur et à mesure que le stade ci-dessus sera observé. Ce traitement devra être renouvelé sans autre avis de la Station en cas de fortes précipitations, compte-tenu de la sensibilité des noix au stade actuel.

ROUILLE DU PRUNIER.-

Dans les vergers intéressés, il est conseillé de traiter avec une spécialité à base de carbatène, folpel, de mancozèbe, de manèbe, de méthyl-thiophanate, de tétrachloroisophtalonitrile, de zinèbe ou de zirame.

P./...

V I G N E

MILDIOU.-

Les pluies orageuses fréquentes, parfois abondantes, de ces derniers jours ont rendu possible l'extension de la maladie dans le vignoble.

Il est conseillé de renouveler la protection, en effectuant un traitement avant le 1er Juin.

Traiter en même temps contre l'Oïdium.

TORDEUSES DE LA GRAPPE.- (Vers de la grappe)

Dans les vignes où les attaques sont habituelles, à la bouillie utilisée contre le Mildiou, ajouter un produit pour traiter en même temps contre les Tordeuses de la grappe. (Cochylis et Eudemis).

POMMES DE TERRE

MILDIOU.-

Là où les dernières pluies ont été importantes, il est conseillé d'effectuer un traitement, sur les variétés sensibles à la maladie, dans les parcelles où le feuillage atteint ou dépasse une quinzaine de centimètres de hauteur.

DORYPHORE.-

Par endroits les pontes sont nombreuses.

Surveiller les cultures afin d'intervenir en temps utile (premières larves de la grosseur d'un grain de blé).

Il est rappelé que la lutte contre le Doryphore est obligatoire.

Pour les produits à utiliser contre le Mildiou et le Doryphore, consulter le bulletin de MARS 1971.

Clermont-Ferrand, le 26 Mai 1971.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station "AUVERGNE & LIMOUSIN"
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 804 du 26 Mai 1971 - ABONNEMENT 1971 - Expédition n° 10.

Dernière note parue : Supplément n° 2 au bulletin n° 128, le 21 MAI.